Comment obtenir un pré-trajet diabète?

Vous consultez votre médecin généraliste

Lors d'une consultation, votre médecin généraliste analyse avec vous votre situation médicale et détermine si toutes les conditions pour l'obtention d'un pré-trajet diabète sont présentes.

Si c'est le cas, il atteste le code de nomenclature sur votre attestation de soins. Dès que cette attestation est parvenue à votre mutuelle, vous bénéficiez d'un pré-trajet diabète.

Votre médecin généraliste établit avec vous les points du plan de suivi personnalisé et vous vous engagez personnellement à réaliser à intervalle régulier les examens médicaux nécessaires à votre suivi.

Vos avantages pré-trajet diabète?

Vous consultez votre diététicien

Votre médecin généraliste vous a prescrit 2 séances de diététique. Vous consultez un diététicien agréé par l'INAMI.
Remboursement partiel de 2 séances de 30 minutes par année calendrier, prestées le même jour ou séparément, prescrites par votre médecin généraliste.

Rôle du diététicien?

- Il procède à une évaluation diététique et/ou une intervention diététique individuelle (suivi nutritionnel).
- Il tient à jour un dossier contenant vos habitudes alimentaires, les adaptations proposées, vos résultats, …
- Il adresse chaque année un rapport écrit à votre médecin généraliste.

Vous consultez votre podologue

Si votre médecin généraliste vous a prescrit 2 séances de podologie, vous consultez un podologue agréé par l'INAMI.

Il réalise un examen ou un traitement (soins du pied);
Il tient à jour votre dossier contenant les actes et les prestations techniques réalisées;
Il adresse chaque année un rapport écrit à votre médecin généraliste.

Remboursement partiel de max 2 séances de 45 minutes par année calendrier, prestées à des dates différentes et prescrites par votre médecin généraliste.

Rôle du podologue?

- Il examine vos pieds
- Il intervient pat des soins de vos pieds